



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies le 21 Septembre 2026

Président de la Commission Sportive Nord

Monsieur Bruno REVEL

☎ 03 27 91 66 27

✉ bruno.revel@cdntt.fr

RAPPEL !!!!!



SAISON 2026-2027
COMMISSION SPORTIVE

FLASH N°2

Règles du brûlage (règlement sportifs titre 2 Ch 1 article 112.1)

. Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2e journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur (N° inférieur = équipe de niveau supérieur).

Cette règle est applicable en phase 1 et en phase 2

En cas de doute rené.lootens@cdntt.fr ou 06-61-18-73-56

René Lootens
Secrétaire CSN

Bruno Revel
Pdt CSN